



DELIBERATIONS SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 6 Juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six juillet, à 19 heures 00, les membres du Conseil municipal de la commune des Taillades, légalement convoqués le trente juin deux mille vingt-trois, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Nicole GIRARD, Maire.

PRESENTS : Nicole GIRARD. Sonia HAQUET. Philippe GUILLOT. Michèle NOUGUIER. Jean-Louis DELPIANO. Bérengère LOISEL-MONTAGNE. Guy HONORAT. Michel LE FAOU. Dominique GIRAUD-LE FAOU. Marc CHABERT. Isabelle KIN. Thomas BIDON. Amélie BERGER. Claudine PEUCH. Valérie BOUNIAS. Pierre VOLTAIRE.

EXCUSES : Maxime DAUPHIN (procuration donnée à Sonia HAQUET). José TUR (procuration donnée à Isabelle KIN). Béatrice VELASCO (procuration donnée à Claudine PEUCH).

Secrétaire de séance Sonia HAQUET

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

➤ N° 22-2023 : PATRIMOINE – Acquisition parcelle cadastrée Section AN N°54	APPROUVEE
➤ N° 23-2023 : FINANCES – Fonds concours Tourisme 2022/2023 - LMV	APPROUVEE
➤ N° 24-2023 : FINANCES – Fonds concours Classique 2023 - LMV	APPROUVEE
➤ N° 25-2023 : FINANCES – Décision modificative n°1 – Budget général	APPROUVEE
➤ N° 26-2023 : FINANCES – Nomenclature M57	APPROUVEE
➤ N° 27-2023 : ELUS – Convention avec le CDG84 – Mission assistance et conseil – Référent déontologue	APPROUVEE
➤ N° 28-2023 : ENVIRONNEMENT – Charte d'engagement PCAET – Désignation d'un référent	APPROUVEE